

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 26

Artikel: Tout au festival : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dédaignée ; l'éditeur du *Journal* annonce qu'il a reçu quantité de réponses. Il préconise surtout l'emploi des branches de noyer que l'on place sous les lits. Et aussitôt, voilà d'autres lecteurs qui écrivent pour remercier ; ils ont expérimenté le remède, et l'ont trouvé « fort salutaire. »

N'allez pas croire, cependant, qu'on ignore, au *Journal*, l'art de lancer un petit compliment. L'honorable éditeur, le professeur Lantier, connaît déjà, aussi bien que nos journalistes d'aujourd'hui, l'art de tourner un gendarme. Voici un brave homme, M. de Ria de Baulmes, qui écrit pour faire une rectification, et les rédacteurs ajoutent :

« Nous n'avons pas cru devoir refuser à M. de Ria la satisfaction de publier sa lettre, mais nous ne pensons pas, toutefois, lui avoir rendu par là un aussi bon service qu'il pourrait bien le croire. » — Attrape !

Et maintenant, mesdames, voulez-vous, pour finir, une recette de nos grand-mères de 1789 ? En voici une contre l'asthme :

« Dix grains de *fleur de soufre* et trois grains de *benjoin*, mêlés ensemble dans un *ouef mollet*, pris à jeun, pendant douze à quinze jours de suite. »

Hum ! Le remède paraît héroïque. Si ce n'est pas l'asthme qui cède, ce sera sans doute le malade. — Laissons l'asthme de côté, du reste, il ne vous intéresse guère, et écoutez plutôt les jolis vers d'anniversaire :

« Malgré le froid,
» Je viens te fêter, chère amie.
» Malgré le froid,
» L'Amitié réclame son droit.
» Pour couler doncement la vie,
» On se visite, on reste uni;
» Malgré le froid. »

Ah ! les vieux journaux ! Quand je vous disais qu'ils sont délicieux !

PIERRE D'ANTAN.

O vieux Léman !

O vieux Léman, toujours le même,
Rambert.

C'est au Léman et à sa rive vaudoise qu'est consacrée la troisième livraison de l'intéressant ouvrage de M. Armand Vautier, **La Patrie vaudoise** (Bridel et Cé, éditeurs). Nous avons dit déjà tous les mérites de cette publication, illustrée de gravures nombreuses et très artistiques, et dont le succès est grandissant, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux fascicules.

« Le Léman, dit M. Vautier, fait corps avec le canton de Vaud, auquel il donna son nom sous la République helvétique, et qui ne se conçoit pas sans lui. C'est sur lui que s'arrête le regard, lorsqu'on a gravi quelque sommet des Alpes ou du Jura ; c'est vers lui que se penche le plateau vaudois, à partir de la ligne de partage des eaux ; nombre de villes et de villages vaudois s'étendent le long de sa rive ou s'étagent sur les coteaux qui le bordent, comme pour le contempler.

Le Léman est un lac essentiellement vaudois... il fait sentir de mille manières son influence sur la vie des Vaudois. Il intéresse le pêcheur et le batelier, qui vivent du lac ; l'artiste qui peint ses divers aspects, le naturaliste qui l'explore, les riverains qui le voient intervenir dans les incidents variés de leur activité journalière ; il exerce une action sociale en ouvrant aux touristes et au commerce une grande voie de communication.

Il est peu de lacs qui aient été célébrés par un plus grand nombre de poètes illustres, Voltaire, Byron, Lamartine, Hugo, auxquels nous joignons Olivier et Rambert ; il n'en est au-

cun qui ait provoqué plus de recherches scientifiques.

« Pour nous, ses riverains, écrit M. F.-A. Forel, dans un de ses ouvrages sur notre lac, le Léman est le roi des lacs ; nous l'aimons avec enthousiasme, avec passion ; saurons-nous faire mieux que célébrer les beautés de notre culte ? » Et Olivier, exilé, n'écrivit-il pas ces vers que tout Vaudois sait par cœur depuis son enfance :

Quand du couchant les flammes nuancées
Sur ton miroir s'éteignent balançées,
Quand chaque flot plonge, mobile et pur,
Son île d'or dans l'océan d'azur,
De ma pensée autour de toi captive,
L'amour encor repose sur tes eaux,
Avec les monts, les tours, les blancs oiseaux
Et les manois qui dorment sur ta rive ;
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau !

Contre le noir.

— Et que portez-vous là si soigneusement, dans ce bocal, madame Barbey ?

— C'est des poissons rouges, madame Martin.

— Des poissons rouges ?

— Oui, mon mari est atteint d'une maladie de noir, et le docteur dit qu'il lui faut absolument de la distraction. Alors, vous comprenez...

— Oui, oui, oui,... très bien.

Un parce que. — Pourquoi a-t-on appelé La Fontaine « le bonhomme » ?

— Parce que c'était un homme affable !

Fâcheux pour les poissons. — L'élevage des asticots et des vers de terre est une industrie prospère de l'autre côté de l'Atlantique.

Un Américain a créé à Bangor, puis sur les bords du lac Champlain, deux vastes établissements de « vermiculture » aménagés avec tous les perfectionnements de la science moderne. L'un sert à l'élevage des asticots en vers de viande ; l'autre possède d'immenses réservoirs en ciment remplis de terre végétale, où se multiplient des myriades de lombrics ou vers de terre, dont les pêcheurs appâtent leurs hameçons.

Bien qu'ils soient installés depuis quelques semaines seulement, ces établissements sont déjà en mesure de livrer 150,000 vers par jour. L'élevage des asticots assurera une fortune colossale à son promoteur.

Tout au Festival.

Plus l'étude du *Festival vaudois* avance, plus on se convainc que le comité des fêtes du Centenaire a été heureusement inspiré en s'adressant au compositeur et poète Jaques-Dalcroze. Les répétitions partielles de son œuvre ont permis déjà à de nombreuses personnes de constater qu'elle abonde en morceaux d'une très grande beauté. Interprétée par 2500 chanteurs et figurants, aux costumes somptueux ou pittoresques, au milieu de superbes décors ayant pour cadre le bel horizon qu'on voit de Beaulieu, elle constituera assurément le spectacle le plus grandiose qui ait jamais été donné, non seulement dans notre canton, mais dans la Suisse entière.

Ainsi qu'on l'a dit, le *Festival vaudois* n'est pas un drame historique ; c'est un poème lyrique ou, si l'on veut, un gigantesque opéra populaire. L'auteur n'y raconte pas l'histoire du canton de Vaud ; il chante la terre vaudoise, sa vigne, ses champs, ses montagnes et ses petites villes ; il chante son peuple doux et pacifique, à l'époque où il transforme en vignobles les coteaux arides, puis sous la domination savoyarde, sous les Bernois, à la révolution et enfin à l'entrée du canton dans la Confédération suisse.

Le *Festival* comprend un prologue et quatre actes. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils grâce à leur donner une brève analyse.

LA VIGNE.

La *vigne*, tel est le titre du prologue. Avant le lever du rideau, le *Chœur vaudois*, de 300 chanteurs, qui se fait entendre au-devant de la scène tout au long de l'ouvrage, entonne un chant à la louange du pays vaudois. Cette partie du *Festival* nous rapporte à l'époque païenne. Le pays est nu et désolé. Sur les coteaux du Léman et des lacs de Neuchâtel et de Morat ne croissent que des ronces. Quelle culture transformera ces pentes arides en sources de bien-être ? Des prêtres, assistés de vierges vêtues de blanc, interrogent les dieux et leur offrent un sacrifice. La foudre éclate et, à l'instant même, fleurit sur l'autel un gigantesque cep de vigne. Puis des nuées envahissent la scène. Quand elles se dissipent, on aperçoit le dieu Bacchus, autour duquel faunes et bacchantes dansent une bacchanale effrénée.. Alors le peuple des laboureurs, les prêtres et les vierges chantent une *Invocation à Bacchus* :

Plantons sur nos coteaux les vignes
Et les pampres couleur de sang.

Les vapeurs se sont entièrement évaporées et les coteaux, précédemment désolés, apparaissent vêtus de pampres. Un cortège nombreux de vignerons de nos jours fait son entrée. Ils chantent la vigne, personnifiée par une jeune femme. La vigne leur répond :

Vendangeurs, la grappe est mûre
Et fait craquer au soleil
Son corselet de verdure ;
L'âme du raisin vermeil
Monte au ciel limpide et pure...

LE CHŒUR :

Plantons les raisins à l'abri du vent,
Les ceps mûriront au soleil levant...

LA VIGNE :

Vous me verrez en fleurs dans les temps à venir
Portant vos joies, portant vos peines,
Sur mes ceps fleuriront mèmes rêves d'espoir
Et mes chansons sonneront au pressoir...

Le prologue se termine par un chœur général d'un effet saisissant :

Vigne que j'aime, ô vigne bénie,
Ô vigne vaudoise dont le ferment
Est au cœur même du sol romand,
Fleuris, fleuris, sous le soleil de vie,
Eternellement, éternellement !

L'ACTE DE MOUDON.

La scène représente la place devant l'église Notre-Dame à Moudon. A gauche, des estrades et un trône. Des marchands ambulants se promènent au milieu de la foule des bourgeois et des paysans venus pour assister aux fêtes données par le comte de Savoie, Amédée VI, dit le comte Vert, à l'occasion de ses récentes victoires en Orient. On voit arriver des chars de la campagne, transportant des garçons et des filles ; puis des fifres et des tambours qui traversent la place pour se rendre au cortège du comte ; des marchands, des notables de Moudon et d'autres « bonnes villes », des hommes d'armes, des bohémiens, des gamins de la ville. Des scènes populaires se passent. On assiste à des rondes de gamins.

Soudain arrivent des hérauts à cheval, lesquels, après une sonnerie de trompettes, proclament la venue, en sa bonne ville de Moudon, de monseigneur de Savoie. On entend au loin des tambours et bientôt apparaît un somptueux cortège, qui défile aux sons de la *Marche vaudoise* :

Pays vaudois, ô jardin du monde,
Terre des vignes, des moissons,
Que te célébrent, terre féconde,
Nos cris de joie et nos chansons.

Tu vis heureux dans ta paix glorieuse,
L'honneur fleurit au creux de tes vallons,
Et nos travaux ont creusé de sillons
Ton sol gonflé de sève généreuse.

Ils sont fiers de toi, tes enfants,
Patrie, ô notre mère,
Ils marchent libres, triomphants
En rangs serrés sous ta bannière,
Portant en leurs esprits fervents
Un reflet de ton âme altière,
Ils sont fiers de toi, tes enfants,
Patrie, ô notre mère.

Marche, marche vers l'avenir,
O cohorte des coeurs fidèles,
Au-devant des moissons nouvelles
que le soleil fera mûrir.
Va, poursuis la route tracée,
Finis la tâche commencée,
Marche, marche vers l'avenir.

Le comte Vert monte sur son trône, entouré
des dames et des seigneurs de sa cour, des
hommes d'armes et de tout le peuple. Les fillettes
lancent des fleurs aux dames de la noblesse et chantent un madrigal à l'adresse du
comte :

Monseigneur s'en fut en guerre
— Déssechez-vous, coeurs fidèles ! —
Monseigneur s'en fut en guerre
— Pleurez, tourterelles ! —
Mais revint le printemps vert
Portant fleurs nouvelles,
Et c'étaient le comte Vert
Et ses damoiselles.

Après un roulement de tambours, précurseur d'un événement mémorable, le chancelier de Savoie annonce qu'Amédée VI va renouveler les franchises dont jouissent les cités du Pays de Vaud. C'est une cérémonie solennelle. Les membres du clergé s'avancent devant le trône. L'évêque en fait descendre le comte Vert et lui présente les Evangiles, sur lesquels le comte, étendant la main, prononce le serment de fidélité. De son côté, la noble assistance prête serment au souverain. La foule entonne un chœur dont le refrain est : « Viva Savoya ! »

Les affaires sérieuses terminées, l'assistance célèbre la venue du comte et le renouvellement des franchises par toute sorte de divertissements. C'est ainsi qu'on assiste à une « Cour d'amour ». Le fou du comte chante :

Gargons, gentils vassaux des filles
Puis entrent les garçons d'Yverdon et les garçons de Cossonay. Ces derniers entonnent un chœur :

Filons l'amour tout à la doucette
Comme la reine Berthe filait

A ces mots, apparaît, au fond de la scène, la reine Berthe sur sa haquenée et filant au fusneau.

Un groupe de filles de Payerne chante la *Chanson du comte de Gruyère*, dont les paroles pleines de malice et le vieil air cadencé ne tarderont pas à devenir populaires dans le canton de Vaud comme sur les bords de la Sarine. Puis ce sont les garçons et les filles de Moudon qui dansent et chantent le *Liberli*; puis un nouveau groupe qui danse une coraule.

Le fou trouve que garçons et filles manquent de laisser-aller. Il a vite fait d'y mettre ordre, et la gaieté monte d'un ton ou deux.

Voici venir des soldats de Grandson chantant un chant guerrier. Il est temps de ramener un peu de tenue parmi tant de folie. L'évêque Aymon de Cossonay, entouré de son clergé, prononce une prière, après quoi le rideau se referme aux accents de la « prière patriotique » chantée par toute la foule couvrant la place de Moudon.

Nous donnerons dans notre prochain numéro l'analyse des trois derniers actes.

Place au jupon.

Les réunions périodiques de nos conseils d'arrondissements ecclésiastiques viennent d'avoir lieu. Ils avaient entre autres à se prononcer sur le vote des femmes en matière pastorale. Un certain nombre de ces conseils se sont prononcés en faveur de ce vote. Mais ce n'est pas encore chose résolue.

En Australie, la question est tranchée. Les dames, en vertu d'une loi récente, prennent part même aux élections et votations politiques. Le gouvernement australien vient de faire établir la liste des 1,827,000 votants de ce continent.

Chose singulière, ce recensement a constaté l'écrasante majorité, dans les grandes villes, du contingent féminin. Ainsi, à Sydney, 102,424 électeurs contre 122,729 électrices. Même situation à Hobart Town, à Adélaïde. Dans le district de Melbourne, c'est pis encore : on signale un excédent de 26,000 électrices.

Dans le gouvernement de Victoria, les femmes sont encore en majorité : 307,000 électeurs contre 317,000 électrices.

Cependant, sur l'ensemble des votants australiens, la majorité restera au sexe fort : 973,000 inscrits contre 854,000 inscrites.

Distinguons. — Au tribunal :

LE PRÉSIDENT. — Vous avez frappé cet homme avec cruauté.

L'ACCUSÉ. — Que voulez-vous ? il n'y a que les coups pour en venir à bout. C'est un idiot.

LE PRÉSIDENT, sévère. — Les idiots sont des hommes, comme vous et moi !

Banc pour dames. — Figure-toi, chère amie, que ce matin, à la promenade, je me suis assise, sans m'en douter, sur un banc fraîchement verni, si bien que mon mari a dû m'acheter immédiatement une autre robe.

L'amie : « Vraiment !... Dis-moi donc où se trouve ce banc. »

Onna novalla mouûda po sé chétsi.

N'tè-t pas veré que l'in a bin dai moûde po sé chétsi quand on è mou ? Ein cognasso cinq : 1^o On paô remouâ sé z'haillons et lé z'epantsi su on cordi aô bin su on prâ, ma pas on dzo de piodze, on dzo que lo sélaô baillé ; 2^o Lé fère chétsi dé coute le fornét, se l'é tsaud ; 3^o Se on è pressâ, on pâo assebin lé chétsi su sa pi, ma on risque d'attrapé dai rhumatisse ; 4^o Aôbin ancora bâire po l'erdzet qu'on a dein son portamounya, cà, aprî, on fié su sa catellet in desé : « Sti coup, su chet. » Et pu cinqièmamet... Eh bin ! fère quemet lo roudeu de cllia que vo vé contâ :

Daniel au Moulin épantsive on dzo dau fémé su on tsamp que l'avâi pri d'au rio et que vollâve harra lo leindéman. Tot d'on coup, ie vâi on gaillâ corre lo long d'au rio, tant qu'à on eindrâ io l'ire on got qu'avâi bin cinq à si pi de prêvond et sé fotre à l'idie. Mon Daniel reste on momet tot ébaubi, pu ie trace io l'ire l'estafie, l'attrape avouy sa trè pé son tiu de tsausse, lo ravête et l'êtet su lo bor. Ne budzive quasu pe râ. « S'ebahia, pésâve Daniel, se ne sarâi pas plie ride désétoumi se l'ai baillivo on verro à tson que mé reste du mé dix-hâores. Foudrai asseyi. » Lo va queri et quand revint :

— Clilia tsaravouté, que fâ, iò è-te ? T'einléva ! Frâimo que s'è refoutu à l'idie. Pardieu ! Atsélo lè. T'eimpouésena po onna rôute : crêva dou iadzo ein on dzo.

Tandu que dévesâve dinse, Daniel avâi reprâ sa trè ; ie fourgonne on bocon, empougne le roudeu, lo sé tserdze à caquelou et va

lo fotre déso on pommâ, à cinquanta pas daugot.

— T'i liet de l'idie, que l'ai fâ : du z'oreindrâ, té veillo.

Et sé remet à travailli, on gè su lo gaillâ qu'ire quasu tot remet et que ruminâve on autre coup. On momet aprî, mon cô sé lâive et sé met à grimpa su lo pommâ, quemet on étaïairu.

Daniel que sé veillive râ que ne r'allisse pas au rio, lo laisse s'aguellai sein lo gravâ, tandu que li s'escormantsive po sé rattrapâ. Mâ, lo roudeu ne fu pas pi au coutset de la fonda que sô 'na cordeetta et sé pè. Quoque menute aprî, arreve la fenna de Daniel que veginâ lai aidyi et quand vâi clili l'hommo ganguelli, sé met à bramâ :

— Eh ! mon Dieu te possiblio, on hommo pèdu, te ne vâi pas. Vouâite.

— L'è ma fâi veré, que fâ Daniel. Clili che-napan ! Pêsa vâ que l'è saillâ dou coups de l'idie, et quand l'è vu grapelli, m'einleva se n'è pas cru que l'ire po sé chétsi.

MARC A LOUIS.

Un bon mouvement. — MADAME. — Tu devrais aller voir ton ami Duplan ; il va plus mal.

MONSIEUR. — Ah ! ma foi non.

MADAME. — Ça promènerait le chien...

MONSIEUR. — Tiens ! c'est une idée.

Au bazar. — Une dame s'extasie devant un coffret.

— Oh ! la ravissante chose, dit-elle, il est ancien, n'est-ce pas ?

— Non, madame, il est au contraire tout ce qu'il y a de plus nouveau.

— Quel dommage, il est si joli !

Azor en voyage. — Un monsieur, suivi d'un chien, se présente l'autre jour à la gare, au guichet de la ligne de St-Maurice.

La demoiselle qui délivre les billets lui dit :

— Il vous faut aussi un ticket pour votre chien.

— Demi-place, alors.

— A cause ?

— Il n'a pas sept ans.

Sous les drapeaux. — Nous recevons de la librairie A. Jullien, à Genève, une brochure intitulée « *Le soldat suisse* ». Dans cette brochure, M. le lieutenant-colonel Viollier, de Genève, s'autorise des vingt-cinq ans qu'il a passés sous les drapeaux, donne à nos milices de judicieux et utiles conseils sur la façon dont on doit, dans notre pays, comprendre et pratiquer les devoirs du soldat. — Prix : 30 centimes.

KURSAAL. — Les programmes sont de plus en plus variés et attrayants. Malgré les préoccupations des fêtes prochaines, auxquelles chacun se prépare, le théâtre de Bel-Air fait toujours de très belles salles. On y applaudit actuellement des artistes de premier ordre et dont les productions sont, pour la plupart, toutes nouvelles.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La France d'hier, La Commune (18 mars-25 mai 1871), par Alph. Bertrand, — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Sixième partie.) — Le socialisme en Belgique, par Roger Bornand. — Silhouettes argentines. Tata Roque, par le Dr Machon. — Les débuts d'une société, par Mary Bigot. — Harpina. Nouvelle petite-russienne, par M. Maillard. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique et politique.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve, 4, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.